

Vaincus momentanément sur un point, nous ne devons jamais nous retirer du champ de bataille ; il nous faut camper sur nos positions, retraire nos forces, réparer nos remparts, forger de nouvelles armes, veiller comme des sentinelles au temps de guerre. Dans de telles conditions, le soleil du lendemain sera certainement le soleil de la victoire. Ou plutôt, notre persévérance elle-même sera le plus beau des triomphes. *La victoire que nous remportons sur le monde, c'est notre foi !*

Telles sont les leçons que le Souverain Pontife ne cesse de donner aux catholiques. Il les engage à conserver la plus inébranlable confiance dans le Dieu qui veille sur les destinées de l'Église ; mais il les presse, en même temps, d'aider le Ciel par leurs efforts continus. Voilà pourquoi Léon XIII, dans sa haute sagesse, recommande avec tant d'instance qu'on fonde partout des associations pieuses, des cercles d'ouvriers et de jeunes gens. Il nous invite à serrer nos rangs avec plus d'ardeur que jamais. La presse catholique lui apparaît comme une des œuvres les plus utiles de notre époque. A quoi bon rappeler les Encycliques, où le Pape trace lui-même les règles et les conditions de cette organisation sociale de toutes les forces catholiques ?

Certes, il y a beaucoup à faire. Nous devons reprendre la tête du mouvement scientifique de notre époque. Il faut empêcher les foules d'aller aux théories insensées du socialisme. Nous devons arriver à convaincre les gouvernements que les cantiques sont l'élément le plus sain de la société, même quand ils sont obligés de faire de l'opposition, car on ne s'appuie que sur ce qui résiste. Qu'il n'y ait parmi nous ni des aigris, ni des découragés ! Que la hauteur et la difficulté du but à atteindre décuplent nos efforts ! Nous bâtissons sur des ruines le nouvel édifice social qui abritera les générations futures. Nos larmes, nos sacrifices et nos luttes monteront vers Dieu qui nous répondra par l'Alleluia de la Résurrection.—*Le Moniteur de Rome.*

"*La sainte union.*"—*Association de prières pour la conversion des schismatiques.*—M. l'abbé L. Provancher nous prie de publier la correspondance suivante, en faveur d'une œuvre qui a reçu la haute approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec :

M. le Rédacteur,

Me permettez-vous l'usage de vos colonnes, pour faire connaître aux âmes pieuses du Canada, une nouvelle pratique de dévotion, qui, j'en ai la conviction, n'aura besoin que d'être connue pour s'assurer de suite la coopération de tous nos bons catholiques.

Il s'agit d'une Union de prières pour faire violence au Cœur de Jésus, afin d'obtenir la conversion des schismatiques.

Tous ceux qui font le pèlerinage des Lieux Saints ne manquent pas d'être frappés de cette pensée en visitant les sanctuaires occupés par les schismatiques : " Nous ne sommes pas chez nous ici, cependant Jésus-Christ y réside. Il est ici comme il était chez Caïphe, comme il était au prétoire de Pilate, captif, prisonnier, les mains liées, au milieu de ses ennemis ! " On sait, en effet, que les schismatiques Grecs, Arméniens, etc, en se séparant de Rome, n'ont pas perdu pour cela le sacerdoce, quo leurs prêtres et leurs évêques,

quoique en dehors de la voie, ont le véritable caractère sacerdotal, et peuvent valablement consacrer. C'est ainsi que Rome le reconnaît, et du moment que ces schismatiques font leur soumission à l'Église catholique, leurs ecclésiastiques gardent leurs grades, sans qu'il soit nécessaire de renouveler les ordinations.

C'est surtout en visitant l'Église Arménienne de S. Jacques, à Jérusalem, que cette pensée me frappa. Cette Église, très riche en ornementation, et mieux tenue que toutes celles que nous avons trouvées occupées par des schismatiques, semblait remplie d'une atmosphère de piété et de dévotion dont je n'avais pu trouver aucune trace dans les autres sanctuaires retenus par nos frères séparés. Jésus-Christ est ici, nous disions nous, et cependant il n'est point chez les schismatiques ; il est donc ici encore prisonnier, retenu par des liens au milieu de ses ennemis, ou du moins de ceux qui ne lui appartiennent pas.

Pour faire partie de la *Sainte Union*, il suffit de se faire inscrire sur le registre de l'association, et d'en recevoir le billet d'admission.

Pour toute obligation, on a à réciter tous les jours une courte invocation qui ne dure pas une demi-minute, ou si on ne la sait pas, de réciter en son lieu un *Pater*.

On n'exige aucune contribution de la part des membres, on les invite seulement à donner deux centimes pour payer l'image qui forme le billet d'admission.

Il y a indulgence plénière le jour de l'admission, à l'article de la mort, etc.

Les obligations, les faveurs, les motifs, le but de l'œuvre, ainsi que l'invocation, sont contenus sur le billet.

Mais je ne crois pouvoir mieux faire comprendre l'importance de cette dévotion, qu'en reproduisant ici une lettre que vient de m'adresser sur ce sujet une noble et pieuse comtesse de France, toute dévouée aux œuvres de piété.

Paris, 15 mars 1883.

Monsieur l'abbé,

Le Rév. Père Victor-Bernardin, Commissaire Général de Terre Sainte, m'a prié de vous envoyer quelques images de la *Sainte Union* ; j'en mets aujourd'hui à la poste 200 à votre adresse. Si vous trouvez vite ce nombre d'associés et que vous croyiez pouvoir en réunir un grand nombre, je vous en enverrai plusieurs milliers. Veuillez me répondre à ce sujet.

Les images ne doivent être données qu'aux associés, comme billets d'admission. On a coutume de ne rien exiger, mais de prendre ce que l'on donne pour chacune, 5 centimes (2 cts ici, à raison du transport). C'est pour payer les frais d'impression et pour les transports. Une aumône un peu importante ayant été faite par plusieurs associés, les Pères l'ont envoyé pour aider la conversion de schismatiques.

Vous voudrez bien, monsieur l'abbé, m'envoyer la liste de tous les associés afin qu'elle soit transcrite sur le registre ; mais si vous prévoyez que cette œuvre va être adoptée par tous les bons Canadiens, alors il vaudrait mieux avoir un registre à Québec et faire là inscrire tous les noms. Seulement chaque année, ou plus souvent, on enverrait le nombre, et on mettrait sur le registre de l'Association : *** associés du Canada. Les Pères en agissent ainsi pour la Pologne. Je vous laisse